

12^{ème} RALLYE TT DES 7 VALLEES D'ARTOIS PAS-de-CALAIS

30 - 31 octobre – 1^{er} novembre 2026

Permis d'Organisation FFSA n° 637 en date du 07/08/2026

DEMANDE D'ACCRÉDITATION

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de nous retourner ce document rempli en nous indiquant le nombre de personnes ainsi que leur rôle pour votre reportage (4 maximum par équipe)

Nom	Prénom	Nom du média	Type de reportage	Tél. portable

Afin de compléter votre demande, nous vous demandons de prendre note des infos ci-jointes ainsi que de remplir le questionnaire suivant :

Je souhaite obtenir un dossier avec le programme + plaque + timing complet OUI ☐ NON ☐

Je souhaite une chasuble officielle (caution 50 € par chèque sur place) OUI ☐ NON, j'ai la mienne ☐

J'ai pris connaissance de la note sur les accréditations (p. 2) OUI ☐ NON ☐

Les documents suivants seront indispensables pour la validation de votre demande

Décharge de responsabilité à remplir suivant le modèle joint (1 décharge pour chaque personne)

ET AUSSI : en cas d'accréditation annuelle FFSA

Une copie de votre Licence Média FFSA 2026 + n° de chasuble 2026

Attestation d'Assurance RC Professionnelle, précisant vos garanties accident dans cette discipline

OU BIEN : en cas d'accréditation ponctuelle pour ce rallye

Un justificatif de votre activité professionnelle (SIRET / inscription INSEE... etc).

Attestation d'Assurance RC Professionnelle, précisant vos garanties accident dans cette discipline

☐

+

☐
☐

+

☐
☐

Tous ces documents doivent être envoyés par mail
Avant le vendredi 23 octobre 2026 minuit à l'adresse suivante :
eugenciterne@orange.fr

Après validation, vous pourrez récupérer votre dossier à l'espace Francis Sagot - FRUGES
Le vendredi 30 octobre 2026 de 16 à 20 heures.

Votre contact sur place et pendant le rallye :
Eugène CITERNE : +33 608 88 92 05